

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

SECTION DE CORDIEUX

BUDGET DU CCAS DE MONTLUEL

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif.

D'autre part, la loi Notre du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à l'obligation de la section de Cordieux du budget du CCAS de Montluel. Elle sera diffusée sur le site internet de la ville, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le contexte général du budget

Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par le conseil d'administration sans la présence du Président avant le 30 juin de l'année suivante de l'exercice auquel il se rapporte, et il est transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le compte administratif retrace toutes les dépenses et recettes exécutées durant l'exercice auquel il se rapporte. Il permet de rapprocher les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives.

Les résultats du compte administratif doivent être reportés dans le budget primitif de l'exercice suivant et font l'objet d'une délibération à part entière.

Le compte administratif est voté le 11 avril 2023, le Président étant absent de la salle lors du vote. Il peut être consulté en mairie sur simple demande.

La section de Cordieux du budget du CCAS de Montluel concentre ses actions autour des seniors en leur offrant des colis à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la section de Cordieux du budget du CCAS de Montluel.

Les dépenses réelles de fonctionnement comprennent l'achat de colis de Noël.

La recette réelle de fonctionnement est la subvention de la commune.

La section d'investissement

La section de Cordieux du budget du CCAS de Montluel ne dispose pas de section d'investissement.

Les résultats de 2022

Le tableau ci-dessous retrace les résultats globaux de l'exercice 2022 qui sont affectés au budget primitif de 2023.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		0 €		3 154.47 €		3 154.47 €
Opérations de l'exercice	0 €	0 €	905.50 €	1 000.00 €	905.50 €	1 000.00 €
TOTAUX	0 €	0 €	905.50 €	4 154.47 €	905.50 €	4 154.47 €
Résultats de clôture		0 €		3 248.97 €		3 248.97 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		
TOTAUX CUMULES	0 €	0 €	905.50 €	4 154.47 €	905.50 €	4 154.47 €
Résultats définitifs		0 €		3 248.97 €		3 248.97 €

En synthèse

Le résultat 2022 de la section de Cordieux du budget du CCAS de Montluel bénéficie d'un excédent confortable au regard de ses missions.